

SCI ASSUR IMMEUBLE

Reporting trimestriel n° 1

Diffusion 2^e trimestre 2020



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

OBJECTIF PRINCIPAL DE LA SCI

La SCI ASSUR IMMEUBLE est un support en unités de compte (UC) disponible dans les contrats d'assurance vie multi-supports.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT *

La stratégie d'investissement vise à constituer un patrimoine immobilier détenu directement ou indirectement, avec une durée de détention minimum indicative de 5 ans.

Cette durée de détention des actifs immobiliers tient compte de l'obsolescence des actifs et des impératifs de travaux y attachés. Cette durée de détention diffère de la durée de placement, car elle constitue pour un actif une durée optimale de détention dans des conditions normales de marché. La durée de placement recommandée tient compte du niveau de risque attaché au placement et des cycles immobiliers.

La stratégie principalement visée est une stratégie *Core*, à savoir une stratégie équilibrant l'objectif d'une récurrence de revenus locatifs avec une recherche d'appréciation à long terme des actifs, ainsi, qu'à titre plus accessoire, une stratégie *Value Added*, à savoir une stratégie recherchant la création de valeur, associés à un objectif de rendement des capitaux investis à horizon de 10 ans.

Cette stratégie sera mise en œuvre par la Société de Gestion au moyen (i) d'une sélection d'actifs immobiliers disposant de rendements locatifs établis ou de perspectives favorables et (ii) d'une dispersion géographique (pays de l'OCDE) et sectorielle des actifs.

La durée de placement recommandée est de 10 ans minimum.

* Il convient de se référer au document réglementaire d'information pour une présentation plus détaillée de la politique d'investissement.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

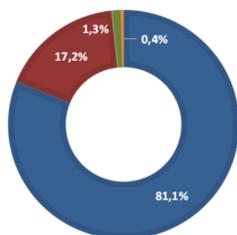
Cession de l'actif de bureau prime situé au 122 Faubourg St Honoré, d'une surface de 255 m² pour un prix hors droits de 3,575 M€, le 25 octobre 2019.

Aucune acquisition n'est intervenue au cours du 4^{ème} trimestre 2019.

Pas de fait locatif marquant sur ce trimestre.

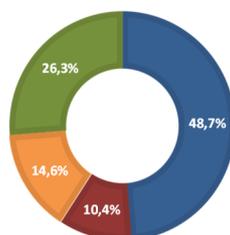
RÉPARTITION DES VALEURS D'EXPERTISE PAR TYPOLOGIE

■ Bureau ■ Commerces ■ Logistique ■ Résidentiel



REPARTITION GEOGRAPHIQUE SUR LA BASE DES VALEURS D'EXPERTISE

■ Paris ■ IDF ■ Province ■ Hors France



1,452 Md€
d'actifs sous gestion



100
Immeubles



3
Note d'Indicateur de Risque du Fonds



56,85 €
Valeur Liquidative unitaire (hors coupon de 0,80 € / part)



FICHE D'IDENTITE

Nature du Fonds	FIA ⁽¹⁾
Forme sociale	SCI ⁽²⁾
Gérant	AEW CILOGER ⁽³⁾
Date de création	26/10/94
Intervalle de calcul de la VL	Trimestriel ⁽⁴⁾
Distribution / Coupon	Annuel
	31/12/19
Nombre d'actions	31 000 000
Taux d'Occupation Physique (TOP) **	90,3% ⁽⁵⁾
Taux d'Occupation Financière (TOF) **	91,7% ⁽⁶⁾
Weighted Average Lease Break (WALB) **	4,2 ans ⁽⁷⁾
Surface totale du portefeuille	423 295 m ²
Nombre de baux gérés	694
Distribution réalisée en 2020 sur les comptes 2019	24,8 M€

** Données hors participation minoritaire gérée par KLEPIERRE et incluant l'immeuble EKLLA en VEFA (Vente en Etat Futur d'Achèvement) non encore commercialisé.

(1) Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) régi notamment par la directive 2011/61 du 8 juin 2011 (la « Directive AIFM ») et les articles L214-24 et suivants du Code monétaire et financier, ainsi que par les dispositions applicables du Code civil et du code de Commerce

(2) Société civile immobilière à capital variable immatriculée le 26 octobre 1994 et ayant une durée de vie de 99 ans

(3) AEW CILOGER, société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07-000043 du 10 juillet 2007 Agrément du 24 juin 2014 au titre de la Directive 2011/61/UE dite « Directive AIFM ».

(4) La valeur liquidative est calculée trimestriellement depuis 2020.

(5) TOP : Taux d'Occupation Physique : surface physique occupée / surface totale.

(6) TOF : Taux d'Occupation Financière : loyers facturés / loyers facturables (incluant loyers sur locaux vacants valorisés à la Valeur Locative de Marché et franchises de loyers).

(7) WALB : Durée moyenne d'expiration des baux du portefeuille.

POINT MARCHÉ T4-2019

MARCHÉ DE L'INVESTISSEMENT

- 35,4 milliards d'euros ont été investis en immobilier d'entreprise en France en 2019, soit des volumes en hausse de 9% par rapport à 2018.
- Le marché français continue d'attirer les investissements en immobilier en offrant une prime de risque attractive entre rendements immobiliers et rendements obligataires. Avec 44% d'investisseurs étrangers en 2019 et notamment des investisseurs sud-coréens (12% des volumes totaux investis) très actifs avec les acquisitions de l'immeuble Le Lumière (12^{ème}) par Hanwha Inv & Securities pour 1,2 milliard d'euros, de la tour Majunga à La Défense pour 850 millions d'euros par Mirae Asset Daewoo, ou encore l'acquisition par Samsung Securities du Crystal Park à Neuilly-sur-Seine pour 691 millions d'euros.
- Dans un contexte international relativement incertain (négociations du Brexit, tensions commerciales), les investisseurs privilégient les marchés avec une conjoncture économique et locative favorable tels que la France. Le Grand Paris ressort ainsi comme le marché en Europe ayant attiré le plus d'investissements en immobilier en 2019 avec 26,6 milliards investis, soit 75% de l'activité en France.
- Les investisseurs français demeurent également actifs. Les SCPI/OPCI grand public ont ainsi collecté près de 7,6 milliards d'euros en France sur les neuf premiers mois de 2019. Les investisseurs institutionnels prévoient également d'augmenter leur allocation à l'immobilier.
- L'année 2019 a été marquée par les grandes transactions de plus de 200 millions d'euros (44% des engagements contre 39% en 2018) tandis que les opérations de moins de 100 millions d'euros ont connu une légère baisse en 2019.
- Les bureaux restent la typologie d'actifs majoritaire avec plus de 69% des volumes investis, la moyenne décennale étant de 60%.
- 5 milliards d'euros ont été investis en logistique en France sur l'ensemble de l'année 2019 (+17% par rapport à 2018), soit 13% des volumes d'investissement totaux (moyenne décennale: 10%).
- Les investisseurs restent sélectifs sur les commerces en privilégiant des actifs très sécurisés, tels que les commerces de pied d'immeuble très bien situés, notamment les artères où sont concentrées les enseignes du luxe.
- Au T4 2019, les taux de rendement immobilier prime en logistique continuent leur compression pour atteindre 4,00% (-15 pdb par rapport au T3 2019), un record historique. Les taux de rendement pour les autres typologies d'actifs sont restés stables par rapport au T3 2019 à l'exception des taux de rendement prime bureau dans la Deuxième Couronne Sud qui se sont compressés de 6,00% à 5,25% au T4 2019.

Fourchette de taux de rendements	T4 2019	T3 2019	Tendance
Bureaux Paris Centre-Ouest (QCA)	2,85% - 4,00%	2,85% - 4,00%	→
Bureaux La Défense	4,15% - 5,50%	4,15% - 5,75%	↓
Bureaux Croissant Ouest	3,30% - 7,25%	3,30% - 7,25%	→
Bureaux 1 ^{ère} Couronne	3,90% - 8,50%	3,90% - 8,50%	→
Bureaux 2 ^{ème} Couronne	5,00% - 11,00%	5,00% - 11,00%	→
Bureaux - Régions	3,70% - 7,50%	3,70% - 7,50%	→
Logistique Classe A - France	4,00% - 5,75%	4,15% - 5,75%	↓
Pieds d'immeuble - France	2,75% - 5,50%	2,75% - 5,50%	→
Centres commerciaux - France	3,85% - 6,85%	3,85% - 7,00%	↓
Retail parks - France	4,75% - 7,00%	4,75% - 9,00%	↓

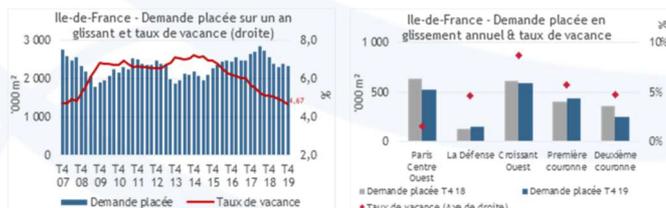
Sources: AEW, CBRE, Knight Frank, Cushman&Wakefield

MARCHÉ DE BUREAUX

Ile-de-France

- La demande placée de bureaux (surfaces commercialisées aux utilisateurs) a totalisé 2,3 millions de m² en 2019, soit un volume en baisse de 10% par rapport au niveau exceptionnel enregistré en 2018 mais qui reste en phase avec la moyenne annuelle décennale.
- Le niveau d'activité s'est amélioré de trimestre en trimestre, avec un 4^e trimestre 2019 actif avec 640 000 m² commercialisés. Les transactions supérieures à 30 000 m² ont en effet dynamisé le marché avec notamment la prise à bail de CNP de 40 900 m² dans Issy Cœur de Ville, de BNP (36 100 m²) dans 57 Métal et de la SNCF (31 200 m²) dans l'ancien Campus SFR.
- La baisse de la demande placée dans Paris intra-muros est due au manque d'offre, avec des taux de vacance très bas dans le QCA (1,3%), mais également dans les 18/19/20 arrondissements (3,1%). Le taux de vacance au T4 2019 s'établit à 4,7% en Ile-de-France.
- 1,8 millions de m² de bureaux sont actuellement en chantier en Ile-de-France. L'offre future est essentiellement concentrée à La Défense, en Péri-Défense et en Première Couronne Nord.
- Les valeurs locatives prime demeurent stables dans les marchés de bureaux en Ile-de-France, à l'exception du nord de Paris où les valeurs locatives atteignent 600 €/m²/an. Dans le QCA, les valeurs locatives prime atteignent 880 €/m²/an.
- Les mesures d'accompagnement sont en baisse en Ile-de-France et atteignent désormais 20%. Les différences de mesures d'accompagnement demeurent importantes entre marchés : elles représentent 12% des loyers faciaux dans Paris QCA mais s'élèvent à 25% à La Défense.

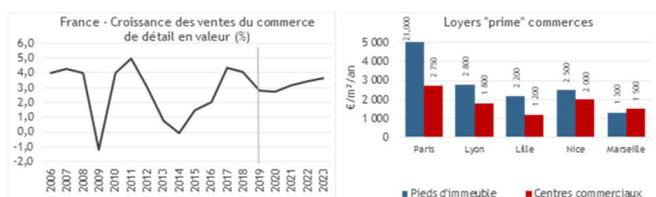
- Lyon et Lille ressortent comme les marchés de bureaux les plus dynamiques, tant à la commercialisation qu'à l'investissement. A Lyon, 439 000 de m² de bureaux ont été placés en 2019 et 1,1 milliard d'euros investis en bureaux. A Lille, la demande placée atteint 264 000 m² en 2019 et 318 millions d'euros ont été investis en bureaux.
- Dans un contexte de demande active, le taux de vacance régional s'établit en moyenne 5%, illustrant la baisse de l'offre immédiate.
- Le loyer prime s'affiche à 325 €/m² à Lyon. Il oscille entre 210 et 300 €/m² dans les autres marchés.



Sources: AEW, CBRE, JLL, Cushman&Wakefield

MARCHÉ DES COMMERCES

- La confiance des ménages a baissé à la fin du T4 2019 après plus d'un an de hausse, notamment en raison du mouvement social commencé le 5 décembre.
- Les ventes du commerce de détail ont néanmoins augmenté de 2,6% au T4 2019 et devraient augmenter en moyenne à un niveau soutenu de 3,2% par an au cours des cinq prochaines années.
- Le marché des commerces de pieds d'immeuble demeure très polarisé. La demande des enseignes pour des emplacements sur les artères n°1 reste très importante, ce qui maintient les valeurs locatives prime à des niveaux élevés, notamment sur les artères du luxe. Certaines artères moins prisées souffrent néanmoins d'une moindre demande de la part d'enseignes massmarket, notamment dans la mode.
- En régions, Bordeaux, affichant une valeur locative prime de 2 500 €/m²/an, a bénéficié de l'ouverture rue Voltaire et rue de la Porte de Dijon de Fusalp et Hugo Boss en 2019. A Lyon, on note l'ouverture de MADE.COM et d'A.P.C. en centre-ville avec des valeurs locatives prime atteignant 2 800 €/m²/an.
- Les centres commerciaux ont vu leur fréquentation augmenter en 2019 (+0,3%), après quatre ans de baisse.
- Du fait de la force de leur attractivité (taille critique et merchandising), les centres commerciaux supra régionaux ont bien résisté à la problématique de suroffre, contrairement aux pôles secondaires moins dominants. Ces derniers se révèlent plus vulnérables aux fluctuations de chiffres d'affaires, effet qui se ressent lors des renouvellements où les valeurs locatives peinent à s'aligner sur les niveaux précédents.
- Les créations de nouvelles surfaces de centres commerciaux ont été très limitées en 2019, les développements de nouvelles surfaces étant essentiellement des extensions de centres existants ainsi que des restructurations.
- Les retail parks bénéficient d'une forte attractivité grâce à des niveaux de charges contenus. Les valeurs locatives en retail parks sont comprises entre 160 € et 220 €/m²/an en Ile-de-France et entre 130 € et 180 €/m²/an en régions.

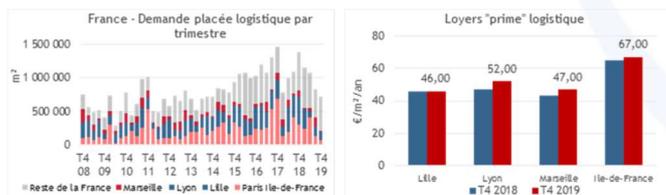


Sources: AEW, Oxford Economics, CBRE, Cushman&Wakefield, CNCC, Knight Frank

POINT MARCHÉ T4-2019 (SUITE)

MARCHÉ DE LA LOGISTIQUE

- En 2019, la demande placée en entrepôts pour la France a atteint un total d'environ 3 783 000 m² soit une baisse de 11% comparé à 2018, un montant supérieur à la moyenne décennale.
- Cette baisse a été essentiellement due à une moindre activité dans les marchés régionaux de la dorsale en raison du manque d'offres immédiatement disponibles.
- Malgré le ralentissement économique, le marché logistique français reste performant grâce notamment à la croissance rapide de e-commerce. Les ventes en ligne représentent en effet 10,7% des ventes du commerce de détail en France et devraient représenter 13,1% des ventes totales en 2022. Les enseignes réorganisent ainsi leur chaîne logistique pour pouvoir se rapprocher des consommateurs et réduire les délais de livraison.
- En Rhône-Alpes comme en PACA les valeurs faciales continuent d'augmenter pour atteindre respectivement 52 €/m²/an et 47 €/m²/an.



Sources : AEW, CBRE, Global Data

MARCHÉ RÉSIDENTIEL

- En décembre 2019, les taux d'emprunt (hors assurances) ont baissé de nouveau et atteignent 1,13%. Les taux d'intérêt réels n'ont jamais été aussi bas depuis le début des années 2000. En parallèle, la durée moyenne des prêts accordés n'a jamais atteint un niveau aussi élevé (229 mois, soit 19 années).
- Les crédits nouveaux à l'habitat atteignent ainsi 24,4 milliards en novembre 2019, contre 17,7 milliards en 2018 et 16,4 milliards en 2017 sur la même période.
- Le nombre de transactions en France a dépassé un million de ventes dans l'ancien au T3 2019 sur 12 mois.
- Au T3 2019, l'indice des prix des appartements anciens établi par l'INSEE et les Notaires (données corrigées des variations saisonnières) a augmenté de 0,9% par rapport au T2 2019, et de 4,0% sur un an. La hausse des prix sur un an a été plus prononcée à Paris (+6,1%) où le prix moyen a atteint un record à 10 175 €/m².
- La politique monétaire accommodante de la BCE devrait maintenir les taux d'intérêts bas en 2020 et soutenir ainsi les prix immobiliers.
- Du fait du rapprochement des taux de rendement bureaux, commerces et résidentiel, les investisseurs institutionnels cherchent à augmenter leur allocation en immobilier résidentiel pour diversifier leur portefeuille et bénéficier de rendements locatifs sécurisés et moins corrélés avec les cycles économiques. Le taux prime en résidentiel se situe ainsi à 2,4% à Paris et à 3,9% en région.



Sources : AEW, Observatoire Crédit Logement/CSA, INSEE, RCA, Meilleurs Agents, Banque de France

MARCHÉ DE L'HÔTELLERIE

- Après une année 2018 record avec 213 millions de nuitées hôtelières en France malgré le mouvement des gilets jaunes, l'année 2019 connaît une stabilisation avec 200 millions de nuitées sur les 11 premiers mois de l'année.
- En France, le RevPAR moyen est en hausse de 1,8% par rapport à 2018. Les hôteliers ont été soutenus d'une part par une légère hausse des prix moyens (+1,5%) et d'autre part, par de grands événements comme la coupe du monde de football féminin, le salon Sirha de Lyon, le salon du Bourget ou encore le 75^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie.
- En Île-de-France, les nuitées hôtelières ont atteint 70,7 millions en novembre 2019 en cumul annuel, soit une performance similaire à 2018. La fin de l'année 2019 ne semble pas avoir été négativement affectée par le mouvement social, notamment avec un taux d'occupation relativement stable de 80,8% à Paris en 2019 (-0,5% par rapport à 2018).
- En 2019, les volumes investis en hôtellerie en France ont atteint 2,5 milliards d'euros, un volume d'investissement en hausse de 60% par rapport à 2018.
- Les principales transactions d'investissement en hôtellerie en 2019 sont l'acquisition par Angelo Gordon d'un portefeuille d'hôtels en Île-de-France auprès de GECINA pour 181 millions d'euros et la vente d'un portefeuille d'hôtels B&B par Covivio Hôtels à Primonial REIM pour 113 millions d'euros.

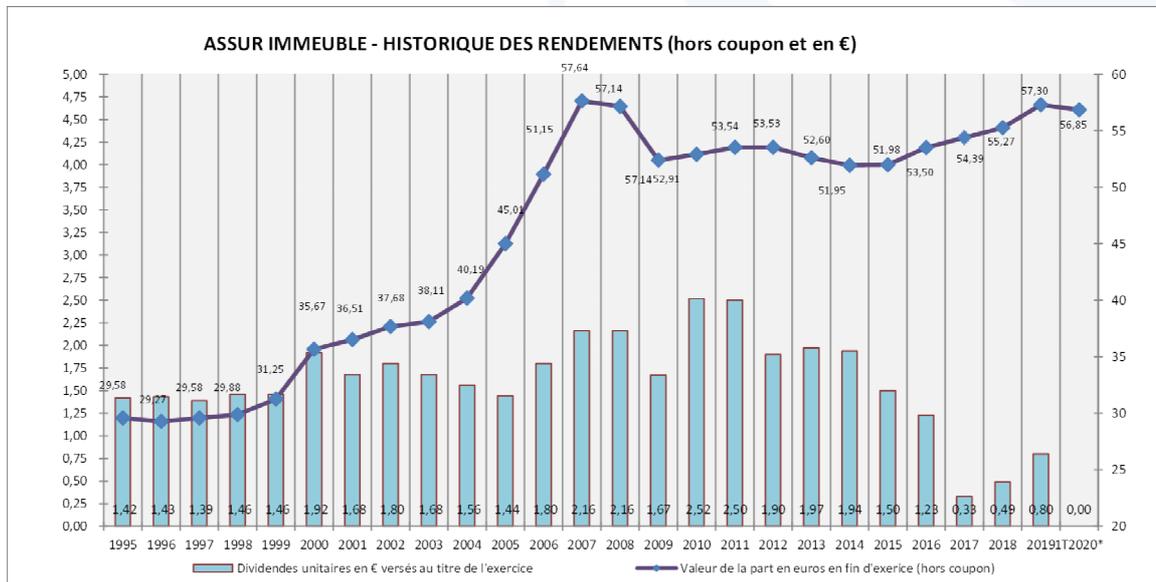


Sources : AEW, INSEE, RCA, CBRE, Deloitte, KPMG, MKG Consulting

ASSUR IMMEUBLE

T4-2019 | Rapport Trimestriel

INDICATEURS DE PERFORMANCE



* 1T 2020: Valeur de la part au 31 décembre 2019 attestée par les commissaires aux comptes valable au 2ème trimestre 2020. Passage à une valeur trimestrielle à compter de 2020. Cette valeur est basée sur les comptes définitifs du trimestre précédents et des dernières expertises.

- Au 31 décembre 2019, les TRI historiques à 5 ans et 10 ans sont les suivants :

A 5 ans	4,75%
A 10 ans	4,41%

- Le taux annuel de distribution 2019 s'élève à 0,80 € / part, soit un DVM de 1,45%
- Le taux de rendement global annuel s'établit à 5,12% à sur l'exercice 2019.
- L'Actif Net Réévalué (ANR) hors coupon de la SCI ASSUR IMMEUBLE passe de 1 713 M€ à fin 2018 à 1 763 M€ au T4-2019 (valeur définitive), soit une hausse de +50M€ qui s'explique par :
 - * Le résultat social de la période issu des actifs détenus en direct (pour +3 M€).
 - * L'augmentation globale des valeurs d'expertise, induisant une hausse des plus-values sur les immeubles détenus en direct (pour +12 M€).
 - * La hausse globale des valeurs des titres, en ce compris le résultat des filiales non distribués (pour +60 M€).
 - * La distribution 2019 correspondant au versement d'un coupon de 0,80 € par part (pour -25 M€).

L' ANR définitif au 31/ 12/ 19 s'établit ainsi à 1 763 M€ (soit 56,85 € par part hors coupon).



1,763 Md€*

Actif Net Réévalué (hors coupon)



56,85 €*

Valeur Liquidative
(hors coupon de 0,80 € / part)



5,12%

Rendement global 2019

* Valeur de la part définitive au 31 décembre 2019 attestée par les commissaires aux comptes valable au 2ème trimestre 2020

Les rendements ci-dessus s'entendent nets de frais de gestion de la société de gestion.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures, elles ne sont pas constantes dans le temps et ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital.

TRI : Taux de Rentabilité Interne

Rentabilité d'un investissement sur une période donnée. Il tient compte de l'évolution de la valeur de part et des revenus distribués.

VL : Valeur liquidative

Valeur de la société ASSUR IMMEUBLE (immeubles et trésorerie) divisée par le nombre de parts. Elle est actualisée chaque trimestre à partir de 2020.

Dividende

Les loyers nets des charges et des frais immobiliers et de structure. Il est versé une fois par an, en mars ou avril de l'année N+1 pour les parts détenues en année N.

Rendement global

Somme de la variation de la valeur liquidative de la part sur la période et du taux de distribution (DVM)

Dividende sur Valeur de Marché (DVM)

Le DVM se détermine pour une année n par la division entre, d'une part la distribution brute versée au titre de l'année n, et d'autre part la valeur liquidative d'une part du 31/12/n-1.

FACTEURS DE RISQUES

Risques généraux (risque immobilier) :

La gestion de la SCI ASSUR IMMEUBLE repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés immobiliers. Les investissements réalisés par ASSUR IMMEUBLE seront soumis aux risques inhérents à la détention et à la gestion d'actifs immobiliers ou de titres non cotés de sociétés à prépondérance immobilières, étant précisé que les différents marchés analysés, tant par typologies d'actifs, que géographiques sont marqués par des cycles conjoncturels liés à l'économie générale et à l'évolution des taux longs.

Enfin, il existe un risque que la SCI ne soit pas investie en permanence sur les marchés, immeubles ou titres les plus performants.

Risque de revenu et risque en capital :

Si le prix des loyers versés par les locataires des actifs détenus par ASSURIMMEUBLE venait à baisser, alors le rendement généré par la SCI ASSUR IMMEUBLE subirait une baisse. De même, si le nombre de biens immobiliers non loués dans le parc de la SCI ASSUR IMMEUBLE augmente, alors le rendement des parts de la SCI pourrait diminuer. Dans ces conditions, ASSUR IMMEUBLE ne présente aucune garantie de performances.

Si le marché immobilier venait à baisser globalement ou localement alors la valeur des biens immobiliers détenus par la SCI ASSUR IMMEUBLE pourrait baisser ainsi que le prix des parts de la SCI. L'investissement dans la SCI ASSUR IMMEUBLE ne présente aucune garantie en capital et il est par conséquent exposé à un risque de perte en capital, notamment en cas de cessions des parts.

Risque de liquidité :

L'investissement dans la SCI ASSUR IMMEUBLE doit s'envisager sur une durée longue. La durée de placement recommandée est fixée à au moins 10 ans.

Risque lié au crédit et de taux :

ASSUR IMMEUBLE n'a pas recours au 31 décembre 2019 à un quelconque financement bancaire. En cas de recours dans le futur à des financements bancaires, la SCI serait exposée à l'évolution des taux de financement et serait soumise à des risques spécifiques liés notamment à la souscription d'engagements contractuels dont le non-respect rendrait la dette exigible. Le recours à des financements bancaires peut augmenter le risque de perte en cas de dévalorisation des actifs immobiliers et peser sur le rendement.

ASSUR IMMEUBLE supporte, par contre, un risque de crédit et de taux sur les liquidités qui pourraient se trouver temporairement investies en bons du Trésor, en instruments du marché monétaire ou en parts et/ou actions d'OPCVM ou de FIA monétaires ou monétaires de court terme.

Risque de contrepartie :

C'est à dire le risque résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération n'ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Pour ASSUR IMMEUBLE, cela concerne essentiellement les risques locatifs à savoir le risque de défaillance économique d'un locataire.

A cet effet, ASSUR IMMEUBLE s'efforce d'atténuer ces risques au maximum en procédant à une sélection rigoureuse de ses locataires.

Risque opérationnel :

C'est le risque de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque de fraude interne ou externe, le risque lié aux pannes de systèmes informatiques et le risque juridique. La société de gestion bénéficie d'un dispositif de maîtrise des risques opérationnels incluant des procédures détaillées visant à prévenir la survenance de ces risques, d'un dispositif de contrôle indépendant des fonctions opérationnelles et d'une cartographie des risques opérationnels qui identifie les principaux risques opérationnels potentiels. Ces différents éléments permettent d'anticiper et de prévenir au mieux la survenance d'incidents opérationnels.

Il convient de se référer au document réglementaire d'information pour une présentation plus détaillée du profil de risque d'Assur Immeuble.

Ce document est communiqué exclusivement à titre d'information à destination de CNP Assurances et de ses clients. Ce document ne constitue pas une offre de souscription. Les Informations sont fournies sur une base non contractuelle et sont communiquées uniquement pour les besoins des personnes auxquelles elles sont destinées. Les informations qui y sont décrites ne prennent en considération aucun objectif d'investissement spécifique, aucune situation financière, ni aucun besoin particulier de quelque destinataire que ce soit. Toutes les éventuelles projections, prévisions, estimations ou estimations prospectives contenues dans ce document, liées aux attentes concernant des événements à venir ou à la probable performance d'un fonds dans le futur ne sont communiquées qu'à titre d'information et ne doivent en aucun cas être considérées comme une garantie, une assurance, une prédiction, ou une affirmation sur des faits et sur la rentabilité et ne peuvent être utilisées comme telles par leurs destinataires. Les performances passées mentionnées ne constituent en aucune façon un indicateur fiable des performances futures. Les performances mentionnées ne reflètent pas la performance d'un contrat d'assurances mais uniquement celles du support à ce contrat à savoir la SCI ASSUR IMMEUBLE. La souscription à ce véhicule est réservée à CNP Assurances et à ses affiliés.